

L'évolution sémantique des verbes modaux: hypothèses à partir des emplois de devoir et pouvoir en français moderne et médiéval

CÉCILE BARBET

Université de Bangor/Université de Neuchâtel

(Received February 2014; revised November 2014)

RÉSUMÉ

Cet article propose une analyse des emplois des verbes modaux *devoir* et *pouvoir* en français moderne et en français médiéval. L'examen des emplois attestés à ces deux époques différentes permet de valider pour le français certaines hypothèses émises dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation concernant l'évolution sémantique des modaux. Nous attirons néanmoins l'attention sur le fait que *pouvoir*, même en français moderne, n'a peut-être pas développé l'emploi épistémique subjectif qu'on lui prête. De plus, l'emploi aléthique (ou logique) des modaux, souvent ignoré dans la théorie de la grammaticalisation ou la littérature linguistique en générale, a certainement un rôle à jouer dans le développement du sens épistémique.

I. INTRODUCTION: LES CARTES SÉMANTIQUES DE LA MODALITÉ

Cet article propose une étude des emplois des verbes modaux français *devoir* et *pouvoir* en français moderne et en français médiéval afin de vérifier l'applicabilité en français, et à ces deux verbes, des hypothèses émises notamment par van der Auwera et Plungian (1998) concernant l'évolution sémantique des marqueurs de modalité.

Se fondant sur les recherches et les cartes sémantiques succinctes de Bybee, Perkins et Pagliuca (1994), van der Auwera et Plungian (1998) tracent des cartes sémantiques précises de la modalité. Ces cartes sont des représentations inter-linguistiquement valables des liens synchroniques et diachroniques existant entre les sens ou emplois¹ modaux, pré-modaux et post-modaux des marqueurs (*cf. ibid.*:

¹ Van der Auwera et Plungian (1998) ne traitent pas la question de la représentation du sens en mémoire et parlent d'*emplois ou sens (meanings or uses, ibid.: 86, 88)*. En effet, certains emplois sont plus conventionnalisés dans certaines langues que dans d'autres, et les cartes sémantiques ne peuvent représenter les liens d'homonymie, de polysémie ou de simple enrichissement pragmatique qui peuvent exister entre les différents emplois ou sens des marqueurs. À des fins de simplicité, nous parlerons d'emplois sans présager de la nature homonymique, polysémique ou monosémique des marqueurs.

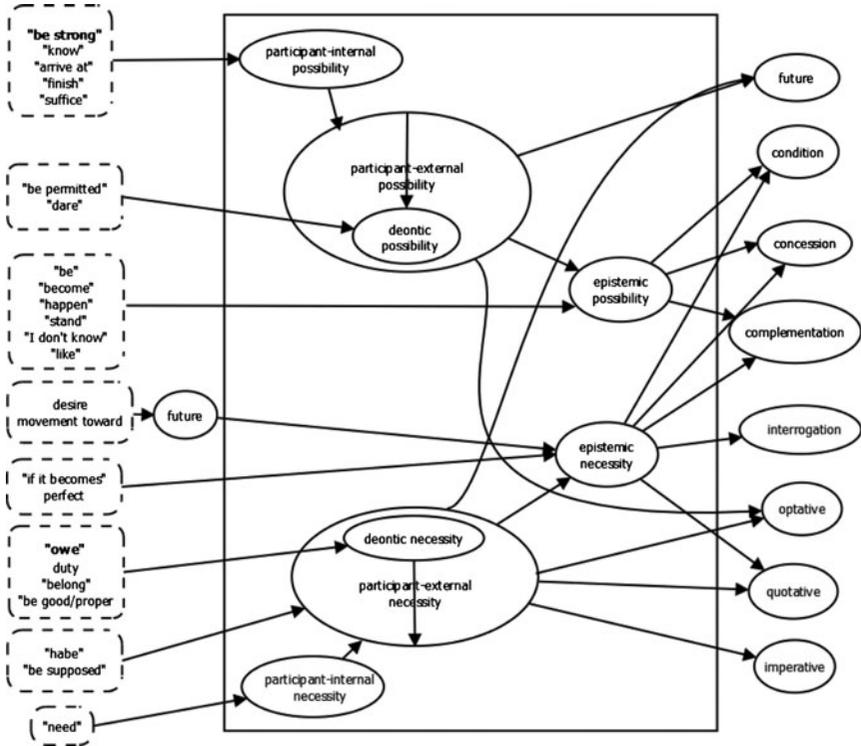


Figure 1. Carte sémantique de la possibilité et de la nécessité (d'après van der Auwera et Plungian, 1998: 98)

79). La théorie de la grammaticalisation dans laquelle les auteurs s'inscrivent a en effet une dimension à la fois synchronique et diachronique bien que son fondement soit diachronique (cf. Heine, 2003: 575). Van der Auwera et Plungian proposent la carte sémantique de la modalité reproduite à la Figure 1.¹ Cette carte fusionne la carte de la possibilité (cf. *ibid.*: 94) et la carte de la nécessité (cf. *ibid.*: 97), car ces dernières présentent des emplois post-modaux communs (cf. *ibid.*: 98). La carte de la Figure 1 représente également les autres emplois post-modaux relevés par van der Auwera et Plungian qu'ils ne font pas figurer sur leurs cartes.

À gauche du rectangle sont représentées les sources lexicales entourées d'une ligne discontinue; à droite figurent les emplois post-modaux. Le rectangle sert à délimiter les emplois proprement modaux. Les sources lexicales ne sauraient en effet être considérées comme modales étant donné qu'elles appartiennent au lexique.² De plus, selon la définition de la modalité adoptée par van der Auwera et

² La question du statut grammatical des marqueurs modaux n'est pas remise en question par van der Auwera et Plungian (1998), et, en général, dans la théorie de la grammaticalisation, on considère que les items peuvent être plus ou moins grammaticaux (cf. Heine, 2003).

Plungian, cette dernière ne concerne que le domaine sémantique de la *nécessité* et de la *possibilité*. Cette définition explique également que les emplois post-modaux sont considérés comme tels: ils communiquent des sens par exemple temporels (cf. 'future') ou évidentiels (cf. 'quotative'). Les flèches entre les différents emplois ou sens indiquent la direction du développement sémantique comme les liens qui peuvent exister en synchronie entre les emplois ou sens.

En ce qui concerne la modalité du possible en français communiquée par *pouvoir*, on peut suivre le parcours de grammaticalisation *supposé* sur la carte de la **Figure 1** 1 en partant du sens source pré-modal 'be strong' ('être fort, puissant', cf. Gougenheim, 1929: 226; Buridant, 2000: 293). Cette source mène d'abord à la *possibilité intérieure au participant* à partir de laquelle peut se développer une *possibilité extérieure au participant*. Cette dernière peut *se spécialiser* (cf. van der Auwera et Plungian, 1998: 88, 92–93) en possibilité déontique. La possibilité épistémique se développe à partir de la possibilité extérieure au participant.

Concernant la nécessité en français exprimée par *devoir*, le parcours de grammaticalisation *supposé*, cf. **Figure 1**, commence à partir de la source lexicale 'owe' ('devoir quelque chose à quelqu'un'). À partir de cette source peut se développer un sens de nécessité déontique qui peut *se généraliser* à son tour en *nécessité extérieure au participant* (*ibid.*: 88, 95). Enfin, à partir de la nécessité extérieure au participant, qui englobe la nécessité déontique, peut se développer le sens de nécessité épistémique.

Comme on le remarque sur la carte, les emplois ou sens post-modaux peuvent trouver leur origine dans des sens épistémiques comme non épistémiques. Les emplois post-modaux attestés avec *devoir* et *pouvoir* ont été traités dans Barbet et Vettors (2013), nous les signalons ici en introduction mais n'avons pas la place de les commenter dans l'article.

Dans la section suivante 2, nous proposons une analyse des emplois de *devoir* et *pouvoir* en français moderne. L'analyse est assez succincte, ces emplois ayant été déjà abondamment traités dans la littérature. Néanmoins, nous insisterons sur les emplois aléthiques de ces verbes, encore trop souvent ignorés, notamment dans la littérature sur la grammaticalisation des marqueurs modaux. La section 2 nous permet d'obtenir une grille d'analyse pour l'examen des emplois de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval qui fait l'objet de la section 3. Finalement, la dernière partie de l'article discute les hypothèses avancées concernant le développement du sens épistémique en regard des éléments défendus dans les parties précédentes.

2. DEVOIR ET POUVOIR EN FRANÇAIS MODERNE

On distingue traditionnellement les emplois radicaux (regroupant la possibilité ou nécessité intérieure ou extérieure au participant et la possibilité ou nécessité déontique sur les cartes de van der Auwera et Plungian, 1998) et les emplois épistémiques des verbes modaux.

2.1. *Interprétations radicales*

Dans leurs interprétations radicales, *devoir* et *pouvoir* communiquent respectivement une nécessité ou possibilité de *faire* quelque chose (cf. Kronning, 1996; Veters, 2003b, 2007, 2012). Quand la source de la nécessité ou possibilité réside dans une norme ou loi sociale, morale, religieuse, etc., la modalité radicale est dite *déontique*. *Pouvoir* exprime dans ce cas une *permission*, cf. [1], et *devoir* une *obligation* (théorique dans les termes de Kronning, 1996, 2001a), cf. [2]:

- [1] *La vieille a demandé si elle pouvait téléphoner. Bien sûr qu'elle pouvait; le patron lui a indiqué l'appareil accroché au mur.* (A. Robbe-Grillet, *Les Gommès*, Paris: Les Editions de Minuit, 1954, p. 27)
- [2] *Ne faut-il pas de toute manière qu'il le retrouve? Il en a reçu l'ordre. C'est cela qu'il doit faire.* (*Les Gommès*, p. 107)

Les autres interprétations radicales, i.e. non déontiques, sont parfois dites *dynamiques* (cf. Palmer, 1986). Dans ce cas, les circonstances, ou *conditions matérielles* (Le Querler, 2001: 22), peuvent constituer la source de la possibilité exprimée par *pouvoir*. Le verbe modal a ainsi une interprétation de *possibilité matérielle* (Le Querler, 1996, 2001) qui correspond à la possibilité extérieure non-déontique des cartes de van der Auwera et Plungian (1998):

- [3] *Aujourd'hui que les remparts de la séduction sont tous lézardés, ses pieds réclament des soins qu'elle ne peut pas se payer.* (R. Vandamme, *Ma mère à boire*, Escales du Nord. Bordeaux: Le Castor Astrael, 2001, p. 46)

On a souvent également décrit une *obligation matérielle* communiquée par *devoir* (cf. Gougenheim, 1929; Roulet, 1980; Veters 2003a, 2003b). Kronning (1996) remarque à juste titre que dans ces cas-là, *devoir* relève d'une *inférence pratique* et communique une nécessité de faire quelque chose afin d'atteindre un but (cf. aussi Kratzer, 1981: 65), tel que dégager une personne en [4]:

- [4] *Enterrée sous les décombres. Ils ont dû . . . ils ont dû creuser pour la dégager.* (A. Christie, *Trois souris . . .*, trad. par R. Norbert, Masque Christie, Paris: Le Masque, 2010, p. 97)

Quand la source de la possibilité radicale réside dans les qualités inhérentes du sujet (cf. Sueur, 1979, 1983; Le Querler, 1996), *pouvoir* communique une *capacité* (possibilité intérieure dans les termes de van der Auwera et Plungian, 1998):

- [5] *En quittant son domicile Dupont n'était pas mort, il pouvait même marcher tant bien que mal [. . .]* (*Les Gommès*, p. 144)

Sueur (1979, 1983) ou Kronning (1996) ne reconnaissent pas d'interprétation de *devoir* dont la source de la nécessité radicale correspondrait aux qualités inhérentes du sujet. Veters (2004, 2007) argue cependant que *devoir* peut avoir une interprétation d'*auto-obligation*, parallèle à l'interprétation de capacité de *pouvoir*, une interprétation dans laquelle la source de l'obligation est une contrainte inhérente au participant (cf. 'some inner compulsion', Lyons, 1977: 824), cf. [6]:

- [6] *La femme du gardien eut pitié d'eux et leur proposa du café. Ils acceptèrent. Prévoyant une nuit blanche Aldo en avala plusieurs. Il pouvait avaler une boisson brûlante tandis que Anselme devait attendre qu'elle tiédisse.* (José Giovanni, *Le Ruffian*, cité par Vetter, 2004: 664)

Cette auto-obligation comble pour *devoir* le vide existant pour le sens de *nécessité intérieure au participant* (van der Auwera et Plungian, 1998: 82; van der Auwera, 2003: 111, cf. [7]). Néanmoins, la nécessité intérieure n'est toutefois pas envisagée comme un développement possible à partir d'une source lexicale de type 'owe' mais à partir d'une source de type 'need' (*ibid.*: 96, cf. Figure 1). C'est d'ailleurs *need to* ou *avoir besoin de* qui sont utilisés comme exemples de marqueurs de nécessité intérieure:

- [7] *J'ai besoin de le voir.* (van der Auwera 2003: 110)

Toutefois, *devoir* est paraphrasable par 'avoir besoin de' en [6], et l'interprétation d'obligation dont la source est les qualités inhérentes du sujet est favorisé par le parallélisme avec *pouvoir* exprimant une capacité dans la même phrase. Néanmoins, comme Gosselin (2010: 447) le souligne à juste titre, il n'est pas pertinent de distinguer cet emploi radical de l'*obligation pratique* telle qu'elle est définie par Kronning (1996), cf. *supra*. L'obligation pratique se distingue en effet des autres emplois radicaux uniquement par son caractère téléologique et n'implique pas la nature de la source de l'obligation. L'obligation pratique se définit par le fait qu'un agent a la volonté d'atteindre un but, et le but à atteindre par l'agent volontaire pourrait être explicité par 'pour boire' ou 'pour ne pas se brûler' en [6].

2.2. Interprétations épistémiques

Les occurrences épistémiques des modaux n'expriment pas une possibilité ou une nécessité d'accomplir des actions comme les occurrences radicales, mais une possibilité ou une nécessité que quelque chose soit le cas, ou en d'autres termes, une possibilité ou une nécessité d'être (cf. Kronning, 1996; Vetter, 2003b, 2007, 2012). Cette modalité d'être est souvent présentée comme correspondant à un jugement du locuteur (cf. van der Auwera et Plungian, 1998: 81), à son 'degré de certitude [...] sur le contenu propositionnel de son énoncé' (Le Querler, 2001: 28). La modalité épistémique est ainsi souvent considérée comme *subjective*. Dans son emploi épistémique, *pouvoir* exprimerait l'*éventualité*, cf. [8], et *devoir* la *probabilité*, cf. [9]:

- [8] *Oui, je sais; il semble qu'il y ait là une contradiction; mais il peut avoir eu assez de force pour aller chercher son revolver et appeler à l'aide, et perdre ensuite beaucoup de sang pendant qu'il attendait l'ambulance: il y avait une tache relativement importante sur le dessus de lit.* (Les Gommès, p. 69)
- [9] *Un silence complet devait régner dans ce pavillon, où tout est prévu pour l'étouffement du moindre bruit.* (Les Gommès, p. 94)

Comme ils sont réputés subjectifs, communiquant une attitude du locuteur, les modaux épistémiques doivent être *extra-prédicatifs* (cf. Guimier, 1989; Le Querler,

1996, 2001) ou *opérateurs de phrase* (cf. Sueur, 1983) ou *opérateurs propositionnels* (cf. Gosselin, 2010), et, en tant que tels, ils ne peuvent se trouver notamment sous la portée de la négation. Cependant *pouvoir* dit épistémique peut en réalité être nié et n'échappe ainsi pas (toujours?) à la négation comme *devoir* épistémique. Vetters (2003b, 2007) relève par exemple les énoncés [10] ou [11]:

- [10] *Je sais déjà que ce ne peut pas être quelqu'un d'ici! fit-il* (F. Dard, *Une seconde de toute beauté*, cité par Vetters, 2007: 75)
- [11] *Vous pouvez pas être aussi mauvaise que l'nèg que vous voyez là, déclara Doosy, la langue un peu épaisse.* (R. Jessup, *Un bruit de chaînes*, cité par *ibid.*, p. 75).

La possibilité d'être en [10] ou [11] est considérée comme épistémique dans l'analyse de Vetters (*ibid.*), cependant, un 'vrai' marqueur épistémique est un opérateur propositionnel, il marque l'attitude du locuteur par rapport à la vérité de la proposition, il n'est donc pas censé entrer dans le champ de la négation (cf. Gosselin, 2010: 99; Rocci, 2005: 237). *Ne pas pouvoir* en [10] ou [11], s'il était bien épistémique, devrait ainsi communiquer 'il est possible/il se peut que ne pas' alors qu'il a bien le sens de 'il est impossible que'. Partant, on peut faire pour *pouvoir* la même hypothèse que Rocci (2005) à propos de l'italien *potere*. L'auteur suggère que l'interprétation épistémique de *potere* (sous sa forme personnelle) comme exprimant l'attitude du locuteur par rapport à la vérité de la proposition, pourrait émerger par implicature:

En fait, *dans la mesure où il se produit réellement*, l'emploi personnel de *potere* comme une expression de l'attitude épistémique du locuteur envers une proposition, pourrait bien être considérée comme émergeant par implicature. Dans certaines conditions contextuelles, du fait que le locuteur affirme que 'p est compatible avec un certain ensemble de faits du monde réel', le destinataire pourrait être amené à inférer que le locuteur veut communiquer son degré d'engagement sur la vérité de p, *plus précisément, qu'il n'adhère pas à la fausseté de p. La modalité aléthique restreinte donnant lieu à une telle implicature peut être une modalité dynamique comme une modalité aléthique plus abstraite.* (note traduction d'après *ibid.*: 241–242, et nos soulignements)

Dans l'analyse de Rocci, la modalité aléthique encodée par *potere* correspond à la modalité logique avec une base modale *réaliste* au sens de Kratzer (1981) restreinte aux *faits disponibles* (Rocci, 2005: 241). L'implicature qui donnerait naissance à l'interprétation épistémique avec prise en charge du locuteur serait similaire aux implicatures de la *théorie de la grammaticalisation* susceptibles de se conventionnaliser et qui peuvent expliquer le développement du sens épistémique (de *may* en anglais par exemple, cf. Bybee, Perkins et Pagliuca, 1994: 198). Ces implicatures sont parfois considérées comme des inférences invitées (Traugott et Dasher, 2001; Traugott, 2004; cf. section 4). Étant donné le sens épistémique avec engagement du locuteur sur la vérité de p que l'on attribue souvent dans la littérature à *pouvoir* (ou *potere*), cette inférence semble bien invitée si elle ne fait pas partie du sens du modal.

Finalement, l'emploi dit épistémique de *pouvoir* semble donc *a priori* plus proche d'un emploi aléthique que d'un réel emploi épistémique. Néanmoins, il n'est pas évident de savoir si *pouvoir* épistémique montre réellement l'attitude du locuteur

concernant la vérité de *p* ou si ce contenu de sens n'est qu'une inférence à partir d'un sens de possibilité aléthique:

- [12] *Ou bien l'agent spécial saurait-il également que Dupont s'est suicidé ? Il peut avoir simplement pour mission de récupérer des papiers importants dans le pavillon de la rue des Arpenteurs, et sa visite au commissariat général n'était qu'une marque de courtoisie. (Les Gommès, p. 147)*
- [13] *Laurent cache à peine sa pensée; il est à peu près persuadé d'avoir affaire à un détraqué, qui n'a peut-être même pas connu le professeur et que seul le délire de la persécution a pu conduire à des imaginations aussi dénuées de sens. (Les Gommès, p. 150)*

2.3. INTERPRÉTATIONS ALÉTHIQUES

La modalité aléthique est souvent assimilée à la modalité épistémique dans la littérature linguistique. Palmer (1986) ou van der Auwera et Plungian (1998) par exemple, ne font pas de différence entre modalité épistémique et aléthique. Palmer (1986) note que l'on pourrait voir une nécessité aléthique dans l'énoncé [14], mais, selon lui, 'il n'y a pas de différence grammaticale formelle en anglais, et peut-être dans aucune autre langue, entre la modalité aléthique et la modalité épistémique' (notre traduction d'après *ibid.*: 11) qui justifierait qu'on les distingue:

- [14] He is a bachelor, so he *must* be unmarried.
'Il est célibataire, donc il doit être non-marié.'

Néanmoins, on constate que les interprétations aléthiques ne sont pas incompatibles avec les constructions qui rendent impossible une interprétation épistémique, cf. *infra*, ou avec la négation (cf. 2.2).

Van der Auwera et Plungian (1998) ou van der Auwera (2003) confondent quant à eux les deux modalités selon des critères plus sémantiques ou conceptuels. Ils assimilent ainsi certitude et probabilité à la nécessité épistémique et rejettent l'*épistémique objectif* de Coates (assimilé chez cet auteur à l'*aléthique*, cf. 1983: 18, 22): 'la certitude personnelle du locuteur peut être absolue, pour des raisons de logique, mais cela reste quand même – c'est peut-être trivial – la certitude du locuteur' (van der Auwera, 2003: 113; cf. aussi van der Auwera et Plungian, 1998: 117).

La nécessité logique ou aléthique *marquée* reste, il est vrai, marginale comme le signale Kronning (1990: 306): 'il est relativement rare que l'on ait besoin de dire que quelque chose est nécessairement le cas, d'autant plus que les vérités nécessaires, qu'elles soient analytiques ou non, sont le plus souvent exprimées par des assertions catégoriques'. Ainsi, Palmer (1986: 11) ou Veters (2003a) remarquent que le verbe modal aléthique est en quelque sorte optionnel, cf. [15] et [16]. Selon Rocci (2005b: 230), hormis dans les ouvrages de logique modale, les marqueurs de nécessité tels que des verbes modaux ne sont jamais utilisés pour communiquer une nécessité analytique, *i.e.* ce qui est vrai par définition, une proposition vraie en vertu de son sens, cf. [16].

- [15] *Tous les hommes doivent mourir.* (Furetière, cité par Kronning 1996: 34)
Tous les hommes meurent.

- [16] Un triangle *doit* avoir trois angles.
Un triangle a trois angles.

Cependant, comme le notait déjà Lyons (1977: 789), le fait que *must* (ou *devoir*) soit rarement utilisé dans la langue de tous les jours pour exprimer une nécessité logique (cf. aussi Coates 1983: 18, 42) n'implique pas que la notion soit inutile pour la sémantique descriptive.

Selon l'analyse de Kronning (1996, 2001a), la différence de sens existant entre la *nécessité* (interprétation aléthique de *devoir*) et la *probabilité* (interprétation épistémique) est trop importante pour être ignorée. De plus, les interprétations aléthique et épistémique de *devoir* se distinguent également au plan syntaxique. *Devoir* aléthique exprime une modalité *d'être*, comme *devoir* épistémique, mais à la différence de *devoir* radical. Il est *véridicible*, i.e. justiciable d'une appréciation en termes de vérité ou de fausseté, à l'instar de *devoir* radical, mais contrairement à *devoir* épistémique (qui est *externally inscrutable* dans les termes de Papafragou 2000). Véridicible, *devoir* aléthique est compatible avec les interrogatives partielles ou les subordonnées en *puisque*, respectivement:

- [17] *Que doivent être l'homme et le monde pour que le rapport soit possible entre eux?* (Sartre, 1943, cité par *ibid.*: 73)
- [18] *Par l'intermédiaire de la ressemblance de famille, la théorie du prototype devient une version étendue qui trouve à s'appliquer à tous les phénomènes de catégorisation polysémique, c'est-à-dire à tous les phénomènes de sens multiple dont les acceptations, puisque enchaînement au moins il doit y avoir, présentent un lien ou des liens entre elles.* (Kleiber, 1990, cité par *ibid.*: 73)

La modalité aléthique, dans l'analyse de Kronning (1996, 2001a), recouvre plus de cas que la modalité aléthique des logiciens, souvent cantonnée à l'analytique. L'aléthique au sens de Kronning rend également compte des propositions *synthétiquement vraies*, i.e. vraies en vertu de l'expérience, cf. [19], ou les propositions argumentativement analytiques, c'est-à-dire dont l'analyticité est 'construite par le locuteur à des fins argumentatives' (1996: 118), cf. [20]:

- [19] *Si tu lances une pierre en l'air, elle doit retomber.* (Gosselin, 1991, cité par *ibid.*: 115)
- [20] *Un regret, ça doit être inutile, ou alors ce n'est plus un vrai regret.* (Beauvoir, citée par Kronning 2001a: 77)

La modalité aléthique recouvre également les interprétations 'futurales', qu'elles communiquent une prévision, cf. [21], un futur du passé dit *subjectif*, cf. [22], ou un futur du passé *objectif* (le futur du passé des historiens) comme en [23] (cf. Kronning 1996: 116; 2001a: 78):

- [21] *Le typhon Arthur doit atteindre la Réunion dans les heures qui viennent.* (Picoche, 1993, cité par Kronning 1996: 64)
- [22] *Cependant, pour Lisbeth, la date du départ approchait; elle devait quitter Paris le dimanche suivant.* (Martin du Gard, cité par *ibid.*: 116)

- [23] *Surpris, le cambrioleur, Y. C., vingt-trois ans, tenta de fuir. M. Charles fit feu à deux reprises. « Sans viser » a-t-il précisé. Le malfaiteur devait succomber à ses blessures. (Le Figaro, cité par ibid.: 117)*

2.4. Résumé

En guise de conclusion à cette partie consacrée aux emplois de *devoir* et *pouvoir* en français moderne, on peut proposer le. Dans ce tableau, nous adoptons la tripartition des niveaux syntaxiques proposée par Gosselin (2010) qui nous semble plus satisfaisante que la distinction intra- vs extra-prédicatif (cf. i.a. Guimier 1989; Le Querler 1996, 2001) qui ne peut rendre compte de la différence entre emplois aléthiques et épistémiques. Selon la tripartition de Gosselin (2010), les marqueurs modaux peuvent être *opérateurs prédicatifs*, formant avec le prédicat un *prédicat complexe, métaprédicats* (ou *prédicats sémantiques*, i.e. prédiquant sur une prédication), ou *opérateurs propositionnels*. On peut ainsi distinguer clairement, et en accord avec leurs comportements syntaxiques, emplois radicaux qui sont opérateurs prédicatifs, emplois aléthiques qui ont une portée plus large mais restent véridicibles et les emplois épistémiques qui ne sont plus véridicibles.

Ce tableau synthétique suffit pour le présent propos mais est réducteur: n'y figurent notamment ni les interprétations dites *discursives* (Le Querler, 1996, 2001) ou post-modales (cf. Vetters et Barbet, 2013) de *pouvoir*, ni son interprétation *sporadique* (cf. i.a. Kleiber, 1983; Le Querler, 2001; Vetters, 2007; Barbet et de Saussure, 2012). Nous laissons un point d'interrogation concernant l'emploi proprement épistémique de *pouvoir*, un tel emploi comme opérateur propositionnel nous semble en effet sujet à caution pour les raisons évoquées en 2.2. On pourrait encore ajouter des emplois radicaux dans lesquels les verbes modaux sont en réalité *métaprédicats* (cf. Gosselin, 2010: 445–449), mais nous n'avons pas la place d'en discuter ici.

3. DEVOIR ET POUVOIR EN FRANÇAIS MÉDIÉVAL

3.1. Motivation de l'époque choisie

Les périodes de l'ancien et du moyen français ont été sélectionnées pour trois raisons: (i) depuis Gougenheim (1929) on s'est peu intéressé aux interprétations des verbes modaux en français médiéval, il semblait donc utile d'étudier les interprétations de *devoir* et *pouvoir* à cette époque grâce aux outils qu'ont pu fournir les études linguistiques depuis le début du XX^e siècle; (ii) l'étude de Huot (1974: 181) concluant à une absence de changements notables concernant les interprétations de *devoir* entre l'époque classique et le français moderne, il semblait judicieux d'examiner une époque antérieure au français classique; (iii) enfin, notre choix est également motivé par le constat de Gougenheim (1929: I) selon laquelle 'le véritable développement des périphrases verbales est seulement d'époque romane' et que, si 'ces périphrases modales n'étaient pas inconnues du latin, elles se sont développées

Tableau 1. *Tableau récapitulatif des interprétations de devoir et pouvoir en français moderne selon la portée syntaxique et la véridicibilité du modal*

Modalité		Véridicibilité	Syntaxe	Interprétation	
				<i>pouvoir</i>	<i>devoir</i>
radicale	déontique	véridicible	opérateur prédicatif	permission	obligation théorique
	dynamique	véridicible	opérateur prédicatif	possibilité matérielle	obligation pratique
		véridicible	opérateur prédicatif	capacité	
aléthique épistémique		véridicible nonvéridicible	métaprédicat opérateur proposition- nel	possibilité ?	nécessité probabilité

et fortifiées en ancien et en moyen français, l'auxiliaire tendant à devenir une sorte d'exposant modal' (*ibid.*: 155).

L'étude se base sur un corpus d'environ 800 occurrences relevées dans des textes en ancien et moyen français. Le corpus comporte environ 500 occurrences de *pouvoir* et 300 occurrences de *devoir*. Il est constitué à partir des textes énumérés ci-dessous (les références complètes des éditions et traductions utilisées se trouvent en bibliographie). Les textes choisis relèvent de genres, de formes et de registres différents de sorte à obtenir un échantillon relativement représentatif des emplois de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval:

- *La Vie de Saint Alexis*, poème hagiographique anonyme en décasyllabes composé vers 1040. L'édition de Perugi utilisée se base sur sept manuscrits, dont le plus ancien et le plus complet, en anglo-normand, a été rédigé entre 1115 et 1123.
- *La Chanson de Roland*, poème épique anonyme en décasyllabes, composé vers 1080. L'édition de Segre utilisée suit le manuscrit d'Oxford, en anglo-normand, rédigé vers 1125.
- *Le Roman de Renart* (branches I, Ia, Ib et II), rédigé par différents auteurs entre 1171 et 1250.
- *Le Jeu de Robin et de Marion* et *Le Jeu de la Feuillée*, pièces en vers d'Adam de la Halle, dont le manuscrit, rédigé en picard, date de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle.
- *Le Miracle de Théophile* de Rutebeuf, pièce en vers écrite vers 1260.
- *Le Mesnager de Paris*, texte en prose du XIV^e siècle, ouvrage didactique, à la fois livre de morale et traité d'économie domestique, dont les manuscrits datent du XV^e siècle. Ont été relevées, approximativement, les dix premières occurrences de *devoir* et *pouvoir* dans chaque article, chacun traitant de sujets très divers, de la contenance à l'église aux recettes de cuisine en passant par la chasse à l'épervier.

- *Les Cent Nouvelles Nouvelles*, recueil de nouvelles en prose, dont l'auteur – ou les auteurs, mais un rédacteur unique semble plus plausible – reste inconnu. Les nouvelles ont été réunies en un volume au plus tard en 1467: on trouve une description du manuscrit dans un inventaire dressé à cette date des livres de la bibliothèque du duc de Bourgogne. L'unique manuscrit connu aujourd'hui aurait été copié une vingtaine d'années plus tard. La langue de ce manuscrit, selon l'éditeur Sweetser 'contient un assez grand nombre de formes archaïsantes, des régionalismes caractéristiques du nord de la France'. Ont été relevées les occurrences de *devoir* et *pouvoir* dans les vingt premières nouvelles.
- *Farces du Moyen Âge*, recueil regroupant les farces *Le Cuvier*, *Le Chaudronnier*, *Le Savetier Calbain*, *Le Pâté et la tarte*, *Maître Mimin étudiant*, *Jenin fils de rien*, *Le Badin qui se loue*, *Un Amoureux*, *Le Ramoneur de cheminée*, *Le Meunier dont le diable emporte l'âme en enfer*, *Le Bateleur*, et *Les Gens Nouveaux*. Ces textes, vraisemblablement rédigés à la fin du XV^e siècle, nous sont parvenus par des éditions du XVI^e siècle, sauf *Le Meunier dont le diable emporte l'âme en enfer*, farce d'André de La Vigne, qui était destinée à être un épisode divertissant du *Mystère de saint Martin* représenté en 1496, et dont nous conservons le manuscrit original.

Nous décrivons d'abord les interprétations de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval, puis nous tentons en 3.4 de reconstituer les parcours de grammaticalisation de ces verbes modaux, et finalement nous discutons en 4 des hypothèses en présence concernant le ou les mécanismes à l'origine du développement du sens épistémique.

Les interprétations radicales de *devoir* et *pouvoir* sont largement majoritaires dans le corpus (cf. 3.2). Les interprétations épistémiques, si elles ne sont pas inconnues du français médiéval, sont néanmoins beaucoup plus rares (cf. 3.3). Pour *devoir* notamment, nous n'avons relevé qu'une seule occurrence épistémique en moyen français et une occurrence ambiguë en ancien français. Concernant *pouvoir*, la plupart des interprétations épistémiques relèvent de l'aléthique ou épistémique objectif plus que de l'épistémique subjectif.

3.2. Interprétations radicales

3.2.1. Possibilité et nécessité intérieures au participant

L'interprétation radicale de capacité de *pouvoir* est très bien représentée dans le corpus. Le sujet peut être un être animé, cf. [24], un être animé humain, cf. [25], aussi bien qu'un objet inanimé, cf. [26]:

[24] *Siet el ceval qu'il cleimet Salt Perdut:*

Beste nen est ki poisset curre a lui. (Roland, v. 1554–1555)

'Il monte le cheval qu'il appelle Saut-Perdu;

il n'y a bête qui puisse courir aussi vite que lui.'

[25] *Dont regarda Sarre qu'elle estoit brehaigne et ne pouoit avoir enfant, dont elle estoit moult dolante. (Mesnagier, I, v, l. 106–108)*

'Sarah considéra alors qu'elle était stérile et qu'elle ne pouvait avoir d'enfant, ce qui l'affligea fort.'

- [26] *Plus qu'arbaleste ne poet traire un quarrel,
Devers Espagne en vait en un guarét. (Roland, v. 2265–2266)*
'Plus loin encore qu'une portée d'arbalète,
il se dirige vers l'Espagne, dans un guéret.'
Litt.: 'Plus loin qu'une arbalète ne peut tirer une flèche . . .'

Concernant *devoir*, nous n'avons pas repéré d'occurrence d'*auto-obligation*. Si l'on considère que cette interprétation n'est qu'un cas d'*obligation pratique* (cf. 2.1), son absence s'explique aussi par le fait que l'obligation pratique demeure relativement rare dans le corpus médiéval (cf. 3.2.2).

3.2.2. Possibilité et nécessité extérieures au participant

Si l'interprétation d'obligation pratique de *devoir* est attestée en français médiéval, elle reste cependant peu répandue dans les textes en ancien français du corpus. Nous n'en avons en effet relevé que deux occurrences, très proches, dans le *Le Roman de Renart*:

- [27] *Mez, einz qu'en doive vendenger,
Quit ge Renart movoir tel gerre
Ne le garra ne clef ne serre
Ne mur ne fosse desfensable. (Renart, I, Ia et Ib, v. 250–253)*
'Mais, avant le temps des vendanges,
je compte lancer une guerre si terrible contre Renart
que rien ne pourra le préserver: ni clé, ni serrure,
ni muraille ni fossé de défense.'
Litt.: 'Mais, avant qu'on doive vendanger, . . .'
- [28] *Lor pere quident bien venger
Ainz que l'en doive vendenger. (Renart, I, Ia et Ib, v. 2825–2826)*
'Ils espèrent avoir vengé leur père
avant le moment des vendanges.'
Litt.: 'Avant que l'on doive vendanger'

On peut, en [27] et [28], interpréter *devoir* comme communiquant une obligation pratique, car on est obligé de vendanger quand le moment est venu pour ne pas perdre la récolte. On peut cependant également rapprocher ces emplois de *devoir* de son emploi 'futural', quant à lui déjà bien attesté dans le corpus d'ancien français (cf. 3.3).

L'obligation pratique communiquée par *devoir* est surtout bien représentée en moyen français. Le caractère téléologique de cette obligation est souvent marqué explicitement grâce à un complément marquant le but, comme en [29] ou [30]:

- [29] *Et les doit l'en actachier et faire leurs gistes et leur lit dessoubz ou encoste la
perche ou son esprevier sera percié quant il l'avra, afin que lors l'esprevier les
voye continuellement [et congnoisse], et aussi qu'ilz congnoissent l'esprevier
[. . .]. (Mesnagier, III, ii, l. 30–34)*

'Il faut donc les attacher et préparer la niche où ils dorment sous ou à côté de la perche sur laquelle se trouvera l'épervier, une fois capturé: l'oiseau doit voir continuellement les chiens et les connaître, et vice versa.'

Litt.: 'Et l'on doit les attacher . . . '

- [30] [. . .] *prie a monseigneur, pour Dieu! que de sa grace il luy veille enseigner qu'elle doit faire pour garder ce povvre devant de cheoir. (La Troysiesme nouvelle, l. 51–54)*
'elle prie monseigneur, au nom de Dieu, de lui faire la grâce de bien vouloir lui enseigner ce qu'elle doit faire pour empêcher ce pauvre devant de tomber.'

Selon Gougenheim (1929: 201), l'obligation pratique, qu'il nomme *obligation matérielle*, marque 'une nécessité matérielle, exprimée d'ordinaire par le tour passif *être obligé de*', et cet emploi de *devoir* serait répandu en particulier dans le nord de la France et en Belgique. Kronning (1996: 111) note quant à lui que 'dans le français moderne standard, tel qu'il se reflète dans [son] corpus, cet emploi est parfaitement normal et fréquent'. Dans le corpus, il apparaît surtout en moyen français et presque exclusivement dans *Le Mesnager de Paris*.

Concernant *pouvoir*, l'interprétation de *possibilité matérielle* est bien attestée, et ce dès les textes les plus anciens du corpus:

- [31] *De tutes parz l'unt si avirunét,
C'est avis unches hom n'i poet habiter. (Saint Alexis, v. 574–575)*
'De tous côtés ils l'ont entouré
De telle sorte que nul ne le peut approcher.'
- [32] *Et a l'endroit du secret mal fut fait ung beau pertus, par le quel damp cordelier le povoit apertement choisir. (La secunde nouvelle, l. 111–113)*
'À l'endroit du mal caché fut fait un beau trou par lequel messire Cordelier pouvait aisément l'apercevoir.'

Les occurrences *déontiques* de *devoir* et *pouvoir* sont également courantes dans le corpus, dans les textes en ancien comme en moyen français. *Devoir* communique une obligation déontique *morale* en [33], *légale* en [34], *sociale* en [35], ou *religieuse* en [36]:

- [33] *Garde bien dessoubz et desseure;
Se autrement faicte, soyez seure,
Que doit faire preude femme,
Je compteray au retourner. (Un Amoureux, v. 23–26)*
'Veillez minutieusement à tout. Si vous agissez autrement, soyez sûre que ce que doit faire une honnête femme, j'en demanderai compte au retour.'
- [34] *Mes se ne fust bone creance
Dont nus ne doit avoir dotance, [. . .]
La cort quidast ce fust mençoingne. (Renart, I, Ia et Ib, v. 465–468)*
'Mais, s'il ne s'était agi d'un article de loi
que nul ne doit mettre en doute [. . .]
la cour aurait cru que c'était un mensonge.'

- [35] *Et ne laissera, pour rien que luy puist advenir, qu'il ne l'advertisse de tout ce que loyal serviteur doit faire a son maistre. (La XIIIe nouvelle, l. 150–153)*
 ‘Aussi, quoiqu’il lui puisse arriver, il ne laissera pas de faire son rapport sur tout ce qu’un loyal serviteur doit rapporter à son maître.’
- [36] *E dist al rei: « Salvét seiez de Deu, Le glorius, que devuns aïrer! (Roland, v. 123–124)*
 ‘et dit au roi: « Salut au nom de Dieu, Dieu le glorieux que nous devons adorer!’

Est communiquée en [37] ou [38] une possibilité déontique (permission) religieuse:

- [37] *Onc, foi que doi sainte Marie, Ne fis de mon cors puterie Ne mesfēt ne maveis afere Q’une none ne poïst fere. (Renart, I, Ia et Ib, v. 175–178)*
 ‘jamais, par la foi que je dois à sainte Marie je n’ai livré mon corps à la débauche ni au dévergondage, ni à rien qu’une nonne n’aurait pu faire.’
- [38] *Ensi n’en poes vous aler, Car, puis que sainte eglise apaire Deus gens, che n’est mie a refaire. (Feuillée, v. 47–49)*
 ‘Vous ne pouvez pas partir ainsi, car, dès que la Sainte Eglise unit deux personnes, impossible de rien changer.’

Finalement, on rencontre beaucoup d’occurrences de *pouvoir* que l’on peut paraphraser par ‘avoir lieu de, avoir sujet de, avoir des raisons de’, que Gougenheim (1929: 222) rapproche de l’emploi de *pouvoir* ‘pour donner ou demander à autrui la faculté d’accomplir une action’, *i.e.* de la modalité déontique orientée vers le locuteur (*cf. i.a.* Bybee, Perkins et Pagliuca 1994: 179). Néanmoins ce sont les circonstances extérieures qui constituent la source de la possibilité:

- [39] *Il n’a beste en la cort le roi Qui ne se püist pleindre de moi. (Renart, I, Ia et Ib, v. 1071–1072)*
 ‘Il n’y a pas de bête à la cour du roi qui n’ait une raison de se plaindre de moi’
 Litt.: ‘Qui ne puisse se plaindre de moi’
- [40] *Pleindre poüms France dulce, la bele De tels barons cum or remeint deserte! (Roland, v. 1695–1696)*
 ‘Nous pouvons plaindre France la douce, la belle, si démunie à présent de tels chevaliers!’

Cet emploi de *pouvoir* est souvent proche d’interprétations dites *discursives*, telles que, concernant [40], la *justification de la relation prédicative* (Le Querler, 1996, 2001).

3.3. Interprétations épistémiques et aléthiques

Des interprétations épistémiques de *pouvoir* et *devoir* sont déjà attestées en français médiéval. Nous avons repéré plusieurs occurrences dans le corpus, certes peu nombreuses, et beaucoup plus courantes pour *pouvoir*, cf. [41] à [44], que *devoir*, cf. [45], mais néanmoins clairement non-radicales:

- [41] *Dient paien: « Issi poet il ben estre ». (Roland, v. 61)*
'Les paiens disent: « C'est peut-être bien vrai!'
Litt.: 'Il peut bien être ainsi'
- [42] *Naines li dux puis establist la sedme*
De Peitevins e des barons d'Alverne;
.XL. milie chevalers poent estre. (Roland, v. 3061–3063)
'Puis le duc Naines établit le septième
de Poitevins et de barons d'Auvergne;
ils peuvent bien être quarante mille chevaliers.'³
- [43] *En bonne foy, il peult bien estre*
Que ce soit il. (Jenin, fils de rien, v. 284–285)
'En bonne foi, il peut bien être que ce soit lui.'
- [44] *Or attendez, bien se peult faire*
Que j'ay failly par aventure. (Jenin, fils de rien, v. 398–399)
'Là, attendez. Il peut bien se faire que par hasard je me sois trompé.'
- [45] *Il n'eut gueres esté en son logis [. . .] qu'il ne perceust tantost que la chambriere de*
leans estoit femme qui devoit faire pour les gens. (La XVIII^e nouvelle, l. 7–10)
'Il ne lui fallut pas bien longtemps [. . .] pour s'apercevoir que la femme de
chambre qui était là était une personne qui devait avoir des bontés pour son
prochain.'

L'exemple [46] est un extrait de chanson dont le texte ne donne que les deux vers suivants:

- [46] *Avec tele compaignie*
doit on bien joie mener. (Robin, v. 421–422)
'Avec telle compagnie
On doit bien joie mener.'

Il manque à cette occurrence de *devoir* son contexte large, une interprétation radicale est néanmoins peu probable du fait qu'il semble difficile d'obliger quelqu'un à se réjouir ou se conduire joyeusement.⁴

³ *Pouvoir* exprime ici l'approximation selon Gougenheim (1929: 222): 'espèce particulière de la possibilité, l'approximation se marque fréquemment par le verbe *pouvoir*'. C'est le contexte numéral nous semble-t-il qui crée l'approximation, d'ailleurs présentée comme une sous-catégorie de la *possibilité* (i.e. possibilité épistémique) par Gougenheim.

⁴ Quoiqu'il semble bien que ce soit le cas dans l'exemple suivant:

[. . .] *selon ce que dit saint Pol l'apostre en l'epistre aux Rommains, on doit mener joye avec ceulx qui ont joye et mainent, et doit-on plourer avec ceulx qui pleurent. (Mesnagier, I, ix, l. 55–58)*

Pouvoir épistémique quant à lui, est toujours impersonnel et régit presque exclusivement le verbe *être*, cf. [41] à [44]. Ce n'est pas surprenant quand on sait que l'adverbe épistémique *peut-être* s'est lexicalisé vers le XIII^e siècle (cf. Gougenheim, 1929: 221). On remarque encore la présence à plusieurs reprises (en [41], [43] et [44]) de l'adverbe *bien* accompagnant *pouvoir* épistémique. Selon Martin (1990: 88), la modalité exprimée par *pouvoir bien* est objective. Dans le corpus, on trouve encore plusieurs occurrences de *ne pas pouvoir être* qui se laissent clairement interpréter comme épistémiques objectives ou aléthiques ayant un sujet impersonnel:

- [47] Ne poet *estra altra*, turnent el consirrer,
 Mais la dolur ne pothent ublier. (*Saint Alexis*, v. 156–157)
 'Il ne peut en être autrement, elles se résignent;
 Mais elles ne peuvent oublier leur douleur.'
- [48] Il ne poet *estre qu'il seient desevrez*:
 Seinz hume mort ne poet estre afinét. (*Roland*, v. 3913–3914)
 'Nul ne pourrait dès lors les séparer
 le duel ne peut finir sans que l'un d'eux meure.'
 Litt.: 'Il ne peut être qu'ils soient séparés . . .'

Nous n'avons pas relevé dans le corpus d'occurrence *sporadique* de *pouvoir* (cf.), emploi aléthique selon Kronning (1996) ou Gosselin (2010). Nous n'avons pas non plus repéré d'occurrences de *devoir* aléthique *stricto sensu* exprimant une nécessité *analytique* ou *synthétique* (cf. 2.3). On trouve en revanche de nombreuses occurrences de *devoir futur*, aléthique selon Kronning (1996). Cet emploi du modal peut avoir différents effets de sens, dont la *convention* (Gougenheim, 1929: 68) (ou *convenu* chez Damourette et Pichon, 1911–1936: 152) et l'*intention* (Gougenheim 1929: 68) qui ne sont pas toujours aisément distinguables en contexte:

- [49] Or devez vous savoir que tantdiz que les chevaliers se devoisoient, madame se alla mettre dans le lict ou monseigneur devoit trouver sa chambrière [. . .] (*La neufiesme nouvelle*, l. 79–81)
 'Or il faut que vous sachiez que, pendant que les deux chevaliers bavardaient entre eux, madame alla se mettre dans le lit où monseigneur devait retrouver sa chambrière'
- [50] *La main*
 Luy metrez dessus la poitrine,
 En luy affermant que demain
 Le doit venir voir sa cousine (*Le meunier*, v. 194–197)
 'Vous lui mettez la main sur la poitrine, en lui affirmant que sa cousine viendra le visiter demain'
 Litt.: ' . . . en lui affirmant que demain doit venir le voir sa cousine'

'comme le dit saint Paul dans l'Épître aux Romains: on doit se réjouir avec ceux qui sont heureux et qui se réjouissent, et pleurer avec ceux qui pleurent.'

Devoir futur peut aussi exprimer la *destinée* (Gougenheim 1929: 70):

- [51] *An la sameine qued il s'en dut aller
Vint une voiz treis feiz en la cité (Saint Alexis, v. 291–292)
'Au cours de la semaine qui devait voir sa mort,
Une voiz par trois fois se fit entendre dans la cité'*

La *destinée* est 'ce qui a été voulu par Dieu, ce qui est écrit, ce qui est prédit' (Damourette et Pichon, 1911–1936: 152). La mort d'Alexis est décidée par Dieu. L'interprétation de *destinée* est à rapprocher du *futur aléthique* et du *futur aléthique du passé, dit objectif* de Kronning (1996, 2001a, cf. 2.3).

En français médiéval, *devoir* futur a également un emploi très intéressant, dans lequel il a une interprétation de *futur prochain* (Gougenheim, 1929: 85) ou d'*imminence* (Buridant, 2000: 354–355). Il est ainsi utilisé pour exprimer l'idée d' 'être sur le point de':

- [52] *Quant le dut prendre, si li caït a tere. (Roland, v. 333)
'quand il alla pour le saisir, il lui tomba des mains.'
Litt.: 'Quand il dut le prendre, il lui tomba par terre'*

Cet emploi du modal que l'on peut rapprocher du futur périphrastique plus moderne *aller* + infinitif, a été étudié dans Veters et Barbet (2006).

On peut encore classer comme aléthiques les occurrences des verbes modaux non radicaux au conditionnel (cf. Kronning 2001b). Ces occurrences, cf. [53] et [54] entre autres, semblent, à première vue, exprimer respectivement une probabilité ou une éventualité future:

- [53] *Li soens orgoiz le devrait ben cunfundre,
Kar chascun jur de mort si s'abandunet. (Roland, v. 389–390)
'Un tel orgueil devrait bien le perdre,
car tous les jours il s'expose à la mort.'*
- [54] *Et est assavoir que tous espaignolz qui sont bons pour la chasse du lievre ne sont pas bons pour le deduit de l'esprevier; car ceulx qui sont bons pour le lievre queurent apres et le chacent et quant ilz l'ataignent le mordent, arrestent et tuent se a ce sont duiz, et autel pourroient il faire a l'esprevier. (Mesnagier, III, ii, l. 34–40)
'Mais il faut savoir que les épagneuls qui se distinguent dans la chasse au lièvre ne sont pas de bons chiens pour la chasse à vol avec l'épervier. Car dressés à courir après le lièvre et à le chasser, puis à le mordre quand ils l'ont atteint, à l'immobiliser et à le tuer, ils pourraient agir de la même manière avec l'épervier.'*

Cependant, selon Kronning (2001b), *devrait* non radical relève du conditionnel hypothétique et serait 'la conjonction à première vue aporétique de la nécessité et de l'hypothèse' (*ibid.*: 273), dénotant une *modalité hypothético-aléthique*. *Devoir* non radical au conditionnel pourrait ainsi être paraphrasé par 'si tout se passe normalement (ce qui est probable), il sera nécessairement le cas que ...' (*ibid.*: 253).

3.4. Conclusions préliminaires

En définitive, il semble qu'en français médiéval, tous les emplois de *devoir* et *pouvoir* (cf.) soient déjà attestés.

Les occurrences radicales de *devoir* en français médiéval corroborent *a priori* l'hypothèse de van der Auwera et Plungian (1998, cf. Figure 1) concernant l'évolution du sens déontique au sens de nécessité extérieure au participant. En effet, alors que les emplois déontiques sont attestés dès les plus anciens textes, l'*obligation pratique* ne se rencontre que dans certains textes en moyen français (cf. 3.2.2). L'hypothèse de l'antériorité diachronique de la nécessité radicale sur la nécessité épistémique (cf. *i.a.* Traugott, 1989; Bybee, Perkins et Pagliuca, 1994; van der Auwera et Plungian, 1998; Traugott et Dasher, 2001) semble également confirmée étant donné le peu d'occurrences épistémiques relevées dans le corpus.

Concernant *pouvoir*, on relèvera que toutes les occurrences épistémiques relevées ont un sujet impersonnel, sont suivies de l'infinitif *être* et se laissent analysées comme épistémiques objectives ou aléthiques, relevant une possibilité d'*être* plus logique que subjective.

On peut proposer les cartes représentées à la qui sont l'adaptation à *devoir* et *pouvoir* des cartes de van der Auwera et Plungian (1998, cf. Figure 1) selon les emplois attestés en français moderne et médiéval. N'apparaissent plus sur la carte les emplois post-modaux (concernant ces emplois, voir Barbet et Vettters, 2013). La carte proposée pour *devoir*, étant donné les éléments cités ci-dessus, est plus que probable. La carte proposée pour *pouvoir* reproduit les hypothèses de van der Auwera et Plungian (1998, cf. Figure 1) concernant les marqueurs de possibilité que nous ne sommes pas en mesure de confirmer ou d'infirmer pour le français *pouvoir*. Nous avons cependant ajouté sur les deux cartes un passage intermédiaire par la modalité aléthique (stade auquel *pouvoir* est peut-être d'ailleurs resté, cf. 2.2, et la flèche allant de la possibilité aléthique à la possibilité épistémique subjective ne signale probablement qu'une inférence) pour les raisons que nous allons expliciter ci-dessous.

L'examen des emplois de *devoir* et *pouvoir* en français médiéval n'apporte que peu d'éléments concernant les mécanismes de changement sémantique en jeu dans l'évolution diachronique des deux verbes, néanmoins, nous voudrions discuter l'évolution du sens radical au sens épistémique en lien avec le sens aléthique qui est absent des cartes sémantiques de van der Auwera et Plungian.

4. DISCUSSION ET PERSPECTIVES: LE DÉVELOPPEMENT DU SENS ÉPISTÉMIQUE

Des processus de différentes natures ont été proposés pour expliquer le passage du domaine radical au domaine épistémique, notamment la *métaphorisation du sens* et la *conventionnalisation d'implicature*. La métaphorisation, ou extension métaphorique, concerne les déplacements de sens du domaine du concret vers le domaine de l'abstrait, par exemple du monde physique et social vers le monde des

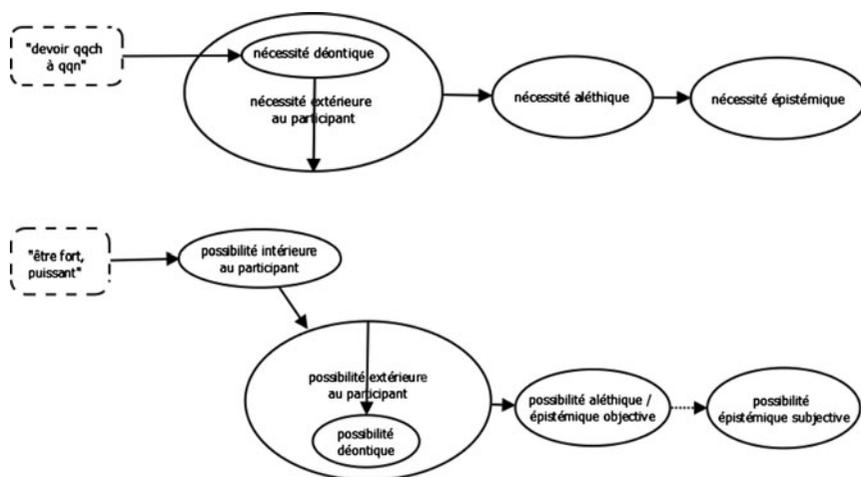


Figure 2. Cartes sémantiques de la nécessité et de la possibilité adaptées à devoir et pouvoir

croyances et du raisonnement (cf. *i.a.* Traugott et König, 1991: 213; Bybee, Perkins et Pagliuca, 1994: 24–25, 283–285; Traugott et Dasher, 2001: 28). La *conventionnalisation d'implicature* est selon Bybee, Perkins et Pagliuca (*ibid.*), au contraire de la métaphorisation, un processus lent qui laisse des traces. En effet, pour qu'une implicature ou inférence devienne conventionnelle, il faut que les situations dans lesquelles elle est présente soient assez récurrentes pour qu'elle finisse par être considérée comme faisant partie intégrante du sens. On s'attend donc à trouver un premier stade où le premier sens implicite le second, un deuxième stade durant lequel les deux sens sont présents ensemble, et enfin, au dernier stade, le second sens doit se rencontrer seul. Au contraire, quand le changement sémantique se fait par extension métaphorique, le changement n'est pas progressif mais soudain.

La notion de conventionnalisation d'implicature a été développée notamment par Traugott et Dasher (cf. *i.a.* Traugott et Dasher, 2001; Traugott, 2004) sous le nom de *Invited Inference Theory of Semantic Change* (IITSC). Les inférences invitées (*invited inferences*) ont d'abord été proposées dans un tout autre contexte que la grammaticalisation par Geis et Zwicky (1971) pour rendre compte du fait que par exemple [55] sera interprété comme communiquant b. alors que a. n'est pas une *implication* de [55]:

- [55] Si tu tonds la pelouse, je te donnerai cinq francs. (d'après *ibid.*)
 a. Si tu ne tonds pas la pelouse, je ne te donnerai pas cinq francs.
 b. Si et seulement si tu tonds la pelouse, je te donnerai cinq francs.

La conditionnelle en [55] se trouverait, par inférence invitée, interprétée par le destinataire comme une bi-conditionnelle ([55]b.). Traugott et Dasher généralisent, dans la IITSC, les inférences invitées (ou *suggérées*, cf. Marchello-Nizia,

2006: 37) aux implicatures conversationnelles (cf. Grice, 1968). Les implicatures conversationnelles *particularisées* sont ainsi renommées *inférences invitées*, et les implicatures conversationnelles *généralisées*, *inférences invitées généralisées*. Quand une inférence invitée devient plus saillante dans la communauté, quand elle devient une inférence invitée *généralisée*, le second sens (l'implicature) peut se conventionnaliser (cf. Traugott et Dasher, 2001; Traugott, 2004). Les inférences invitées émergeraient quand le locuteur formule son énoncé de telle façon que le destinataire se sente invité à tirer l'implicature, garantissant ainsi que l'implicature est entendue comme faisant partie du sens communiqué (cf. Traugott, 2004; Nicolle, 2011). La notion même d'implicature *généralisée* est néanmoins remise en cause en pragmatique, notamment par les tenants de la *théorie de la pertinence* (cf. i.a. Sperber et Wilson, 1995), de plus, dans cette théorie, toute implicature est invitée comme elle fait partie du sens communiqué. Il n'est en effet pas évident de distinguer inférence et inférence invitée dans la IITSC. La conventionnalisation d'inférences (invitées) a parfois été décrite comme une forme de *métonymisation* (cf. i.a. Traugott et König, 1991; De Mulder et Vanderheyden, 2010) puisque dans ce cas n'est conservée qu'une partie du message communiqué.

Concernant *pouvoir*, on a noté en 3.3 que les occurrences épistémiques en français médiéval avaient la forme impersonnelle *il peut être*, ou *il se peut faire que*,⁵ on y trouve ainsi la même situation qu'en latin (cf. Bertocchi et Orlandini, 2001). D'une part, le français médiéval ne nous renseignera donc pas sur la perte d'agentivité de *postest/peut*, et d'autre part, le fait que les premières occurrences épistémiques de *postest/peut* sont impersonnelles ne s'accorde pas avec l'hypothèse de la conventionnalisation d'implicature (selon cette hypothèse on s'attend à des occurrences personnelles, une interprétation radicale étant difficile avec un sujet impersonnel), ou alors signale que le dernier stade est déjà atteint depuis longtemps. Cette hypothèse prévoit en effet que les deux interprétations, radicale et épistémique, soient d'abord possibles avant que l'interprétation épistémique ne se rencontre seule.

Un scénario alternatif est néanmoins possible. On peut en effet imaginer que s'est d'abord développé un sens de possibilité épistémique conservé dans l'adverbe *peut-être* (cf. 3.3) et la locution *il se peut que*, et parallèlement ou ultérieurement, un sens de possibilité épistémique conservé dans la forme personnelle de *pouvoir*. On trouve en effet, dès l'ancien français, des occurrences où l'on peut tirer une implicature épistémique d'un énoncé contenant *pouvoir* radical, cf. [56], ou des énoncés dans lesquels possibilité radicale et épistémique semble coexister, cf. [57]:

- [56] *Ge connois tant les arz Renart
Plus tost vos puet il fere ennui,
Honte et damaige que vos lui.* (Renart, Branche I, Ia et Ib, v. 260–262)
'Je connais suffisamment les tours de Renart pour affirmer

⁵ On trouve vraisemblablement ici l'origine de la locution *il se peut que*: le verbe vicair *faire* a pu disparaître laissant derrière lui son pronom *se* qui se plaçait en ancien français devant le verbe modal.

qu'il peut causer tourment, honte et dommage
beaucoup plus vite que vous ne le pouvez vous-même.'

[57] *Jo ai tel gent, plus bele ne verreiz:*

Quatre cenx milie chevalers puis avoir. (Roland, v. 564–565)

'j'ai une armée, vous n'en verrez pas de plus belle;
je peux avoir quatre cent mille chevaliers.'

Ce scénario doit être vérifié en examinant plus d'occurrences en français médiéval et dans des textes ultérieurs. Quoiqu'il en soit, si l'hypothèse de la conventionnalisation d'implicature ou inférence invitée est exacte, c'est d'abord un sens épistémique objectif/aléthique qu'aura développé *pouvoir*. En effet, si l'on tire l'inférence que quelque chose est possible, car les conditions matérielles ou autres à la réalisation de ce quelque chose sont réunies, la possibilité est d'abord logique.

L'hypothèse de l'extension métaphorique est défendue par exemple par Sweetser (1990) à propos de verbes modaux anglais. Ainsi, par exemple, *may* ('pouvoir') exprime l'absence d'obstacle soit dans le monde réel pour exécuter une action (sens littéral radical), soit dans le monde épistémique pour arriver à une conclusion (sens métaphorique épistémique). Concernant *must* ('devoir'), Bybee, Perkins et Pagliuca (1994: 284) considèrent que dans le domaine radical déontique, le locuteur affirme que le sujet est obligé de faire quelque chose, tandis que dans le domaine épistémique le locuteur affirme que la proposition est obligée d'être vraie et donc qu'elle est probablement vraie. Ces auteurs défendent que l'évolution du sens radical au sens épistémique s'est effectuée par métaphorisation du sens en ce qui concerne *must* – analyse remise en cause par Traugott et Dasher (2001: 130–132) notamment – car les deux lectures, radicale et épistémique, ne sont jamais possibles dans le même contexte.

Concernant *devoir*, Kronning (1990, 1996) suggère un stade intermédiaire entre sens radical et sens épistémique: le sens aléthique. Il paraît en effet sensé de concevoir un passage d'une nécessité de *faire véridicible* à une nécessité d'*être non véridicible* par l'intermédiaire d'une nécessité d'*être véridicible* (cf. 2). Le développement de l'aléthique à l'épistémique se serait effectué par *acquisition de la monstration*, c'est-à-dire par l'extension de l'emploi de *devoir* 'à de nouveaux contextes et à de nouvelles situations discursives qui ne permettent pas à un locuteur soucieux de véracité d'accomplir avec sincérité l'acte véridictoire d'assertion aléthique' (Kronning, 1990: 309).

Le fait que l'on trouve en français médiéval beaucoup d'occurrences de *devoir* communiquant le futur ou de *devoir* non radical au conditionnel (qui seraient des interprétations aléthiques *lato sensu* selon Kronning 1996, 2001a), mais presque pas d'occurrences épistémiques (cf. 3.3), plaide en faveur de l'hypothèse d'un stade intermédiaire aléthique.

En ce qui concerne le passage de la nécessité radicale à la nécessité aléthique, dû à 'une opération d'*abstraction* qui élimine le faire' selon Kronning (1990: 308), soit il a effectivement le format d'une extension métaphorique, soit il s'opère, comme le suggèrent Traugott et Dasher (2001: 127 *sqq.*) à propos de *must*, par

conventionnalisation d'implicature ou inférence invitée. Bien que la nécessité ne soit pas une *implication* logique de l'obligation, on peut inférer que Yx est nécessaire ou va se produire à partir de l'assertion que x a l'obligation de faire Y . On remarque en tout cas que 'être obligé de' en français est parfois utilisé pour communiquer une nécessité aléthique, cf. [58], mais jamais une nécessité épistémique:

[58] Le lendemain, malédiction oblige, les copains arrivants (sic), il *est obligé de... pleuvoir*. (olivier-latete-a-lenvers.blogspot.ch, consulté le 20 mars 2013)

Bybee, Perkins et Pagliuca (1994) proposent la métaphorisation du sens pour expliquer le passage du sens radical au sens épistémique concernant *must*, car ils ne repèrent ni cas où la première interprétation implicite la seconde, ni cas où les deux interprétations coexistent pour le même énoncé. La situation est la même dans notre corpus en français médiéval. Le passage du sens radical au sens épistémique peut paraître abrupte – et donc mieux expliqué comme relevant d'un processus d'extension métaphorique – parce que l'étape par le sens aléthique n'est pas prise en considération. Or, comme le note Marchello-Nizia (2006: 37), la métaphorisation peut apparaître comme le *résultat* d'un changement sémantique plutôt que comme le *moteur* de ce changement. Le supposé passage par un sens aléthique (possibilité ou nécessité logique) défendu ici reste relativement spéculatif au regard de nos données, néanmoins cette hypothèse nous semble devoir être prise en compte dans les travaux futurs concernant l'évolution des marqueurs modaux de nécessité ou de possibilité en français comme dans d'autres langues.

Adresse pour correspondance:

Université de Bangor

School of Psychology

Bangor University

Brigantia Building

LL57 2AS Bangor

R.-U.

e-mail: c.barbet@bangor.ac.uk

RÉFÉRENCES

- Barbet, C. et Saussure, L. de (2012). Sporadic aspect as a pragmatic enrichment of dynamic root modality. *Cahiers Chronos*, 25: 25–43.
- Barbet, C. et Vetters, C. (2013). Pour une étude diachronique du verbe modal *pouvoir* en français: les emplois « postmodaux ». *Cahiers Chronos*, 26: 315–336.
- Bertocchi, A. et Orlandini, A. (2001). L'expression de la possibilité épistémique en Latin. *Cahiers Chronos*, 8: 47–65.
- Buridant, Cl. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: Sedes.
- Bybee, J., Perkins, R. et Pagliuca, W. (1994). *The Evolution of Grammar: Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*. Chicago: University of Chicago Press.

- Coates, J. (1983). *The Semantics of the Modal Auxiliaries*. Londres: Croom Helm.
- Damourette, J. et Pichon, E. (1911–1936). Verbe (fin). Auxiliaires – Temps – Mode – Voix. *Des mots à la pensée*, tome 5. Paris: d'Artrey.
- De Mulder, W. et Vanderheyden, A. (2010). Grammaticalisation et évolution sémantique du verbe *aller*. Dans: B. Combettes et al. (dir.), *Études de linguistique diachronique*. Berne: Peter Lang, pp. 21–44.
- Geis, M. L. et Zwicky, A. M. (1971). On invited inferences. *Linguistic Inquiry*, 2.4: 561–566.
- Gosselin, L. (2010). *Les modalités en français. La validation des représentations*. Amsterdam / New York: Rodopi.
- Gougenheim, G. (1929). *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris: Nizet.
- Grice, H. P. (1968). Logic and conversation. Dans: *Studies in the Way of Words*. Harvard: Harvard University Press, pp. 22–40.
- Guimier, Cl. (1989). Constructions syntaxiques et interprétations de « pouvoir ». *Langue Française*, 84: 9–23.
- Heine, B. (2003). Grammaticalization. Dans: B. D. Joseph et R. D. Janda (dir.), *The Handbook of Historical Linguistics*. Malden, MA: Blackwell, pp. 575–601.
- Huot, H. (1974). *Le verbe « devoir ». Étude synchronique et diachronique*. Paris: Klincksieck.
- Kleiber, G. (1983). L'emploi « sporadique » du verbe *pouvoir* en français. In: J. David et G. Kleiber (ed.), *La notion sémantico-logique de modalité*. Paris: Klincksieck, pp. 183–203.
- Kratzer, A. (1981). The notional category of modality. Dans: H. Eikmeyer et H. Rieser (dir.), *Words, Worlds, and Contexts. New Approaches in World Semantics*. Berlin: de Gruyter.
- Kronning, H. (1990). Modalité et diachronie: du déontique à l'épistémique. L'évolution sémantique de *deber/devoir*. *Actes du XIe Congrès des Romanistes Scandinaves*. Trondheim: Université de Trondheim, pp. 301–312.
- Kronning, H. (1996). *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal « devoir »*. Uppsala–Stockholm: Almqvist and Wiksell International.
- Kronning, H. (2001a). Pour une tripartition des emplois du modal *devoir*. *Cahiers Chronos*, 8: 67–84.
- Kronning, H. (2001b). Nécessité et hypothèse: « devoir » non déontique au conditionnel. In: P. Dendale et L. Tasmowski (eds). *Le conditionnel en français*. Metz: Presses Universitaires de Metz, pp. 251–276.
- Le Querler, N. (1996). *Typologie des modalités*. Caen: Presses Universitaires de Caen.
- Le Querler, N. (2001). La place du verbe modal « pouvoir » dans une typologie des modalités. *Cahiers Chronos*, 8: 17–32.
- Lyons, J. (1977). *Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Marchello-Nizia, C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles: De Boeck Université.
- Martin, R. (1990). Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe *bien*. *Langue Française*, 88: 80–89.
- Nicolle, S. (2011). Pragmatic aspects of grammaticalization. Dans: *The Oxford Handbook of Grammaticalization*. Oxford: Oxford University Press, pp. 401–412.
- Palmer, F. R. (1986). *Mood and Modality*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Papafragou, A. (2000). *Modality: Issues in the Semantics-Pragmatics Interface*. Amsterdam: Elsevier.

- Rocci, A. (2005). On the nature of the epistemic readings of the Italian modal verbs: the relationship between propositionality and inferential discourse relations. *Cahiers Chronos*, 13: 22–246.
- Roulet, E. (1980). Modalité et illocution. *Pouvoir et devoir* dans les actes de permission et de requête. *Communications*, 32: 216–239.
- Sperber, D. et Wilson, D. (1995). *Relevance. Communication and Cognition*, 2^{ème} édition, Oxford: Blackwell.
- Sueur, J.-P. (1979). Une analyse sémantique des verbes « devoir » et « pouvoir ». *Le Français Moderne*, 47.2: 97–120.
- Sueur, J.-P. (1983). Les verbes modaux sont-ils ambigus? Dans: J. David et G. Kleiber (dir.), *La notion sémantico-logique de modalité*. Paris: Klincksieck, pp. 165–182.
- Sweetser, E. (1990). *From Etymology to Pragmatics. Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Traugott, E. C. (1989). On the rise of epistemic meanings in English: An example of subjectification in semantic change. *Language*, 65.1: 31–55.
- Traugott, E. C. (2004). Historical Pragmatics. Dans: *The Handbook of Pragmatics*. Oxford: Blackwell, pp. 538–561.
- Traugott, E. C. et Dasher, R. B. (2001). *Regularity in Semantic Change*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Traugott, E. C. et König, E. (1991). The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited. Dans: E. C. Traugott et B. Heine (dir.), *Approaches to Grammaticalization*. Amsterdam: John Benjamins, pp. 189–218.
- van der Auwera, J. et Plungian, V. A. (1998). Modality's semantic map. *Linguistic Typology*, 2: 79–124.
- van der Auwera, J. (2003). La grammaire de la modalité. Dans: M. Jadir (dir.), *Développements récents en grammaire fonctionnelle*. Mohammedia: Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, pp. 109–120.
- Vetters, C. (2003a). « Lance Armstrong peut remporter le Tour de France ». Quelques remarques sur les verbes modaux « pouvoir » et « devoir ». Dans: *La grammaire en roue libre. Variations cyclo-linguistiques offertes à Marc Wilmet*. Bruxelles: Maison de la Francité, pp. 37–56.
- Vetters, C. (2003b). « pouvoir » épistémique et la négation. À propos d'une erreur d'analyse tenace. Dans: *Dix ans de S.D.U.* Craiova: Editura Universitaria Craiova, pp. 321–334.
- Vetters, C. (2004). Les verbes modaux « devoir » et « pouvoir » en français. *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, LXXXIII: 657–671.
- Vetters, C. (2007). « Pouvoir sporadique » est-il aléthique? *Cahiers Chronos*, 19: 63–78.
- Vetters, C. (2012). Modalité et évidentialité dans *devoir* et *pouvoir*: typologie et discussions. *Langue Française*, 173: 31–47.
- Vetters, C. et Barbet, C. (2006). Les emplois temporels des verbes modaux en français: le cas de *devoir*. *Cahiers de Praxématique*, 47: 191–214.

TEXTES EN ANCIEN ET MOYEN FRANÇAIS ET TRADUCTIONS

- Adam de la Halle, *Le jeu de Robin et de Marion*, texte original établi et traduit par J. Dufournet, G-F Flammarion, Paris, 1989.
- Adam de la Halle, *Le jeu de la Feuillée*, texte établi et traduit par J. Dufournet, G-F Flammarion, Paris, 1989.

L'évolution sémantique des verbes modaux

- Farces du Moyen Age*, présentation et traduction par A. Tissier, Paris, Flammarion, GF 412, 1984.
- La Chanson de Roland*, éd. C. Segre, Droz, Genève, 2003.
- La Chanson de Roland*, traduction de I. Short, Classiques Médiévaux, L. d. P. 3142, Paris, 1997.
- La Vie de Saint Alexis*, éd. M. Perugi, Droz, Textes Littéraires Français 529, Genève, 2000.
- La Vie de Saint Alexis*, traduction par G. R. Mermier et S. Melhado White, H. Champion, Paris, 1972.
- Le Mesnager de Paris*, éd. G. E. Brereton et J. M. Ferrier, traduction: K. Ueltschi, L. d. P. 4540, coll. Lettres Gothiques, 1994.
- Le Roman de Renart*, Branches I, Ia, Ib et II (découpage E. Martin), texte établi et traduit par J. Dufournet et A. Méline, G-F Flammarion, Paris, 1985.
- Les Cent Nouvelles nouvelles*, édition critique par Franklin P. Sweetser, Genève, Droz, Textes Littéraires Français 127, 1996.
- Les Cent Nouvelles nouvelles*, traduction par R. Dubuis, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1991.
- Rutebeuf, *Le Miracle de Théophile*, texte original établi et traduit par J. Dufournet, G-F Flammarion, Paris, 1987.